

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 décembre 2012
(convocation du 10 décembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 10
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 12 h 10 et à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. ISTE Michèle à Mme. MELLIER Claude
Mme LIRE Marie-Françoise à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 11 h 20
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55 et partir de 12 h 15
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 20 et à partir de 11 h 35
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 35
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien à partir 12 h 20
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. DAVID Yohan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphane à partir de 12 h 10
Mme EL KHADIR Samira à M. TRIJOLET Thierry à partir de 11 h 50

M. GUICHOUX Jacques à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 10
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. LABISTE Bernard à partir 12 h 10
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 10 h 35
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11 h 20
M. MOULINIER Maxime à M. HERITIER Michel à partir de 12 h 10
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. WALRYCK Anne
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 35
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 9 h 50
Mme SAINT ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 50 et à partir de 12 h 50
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 11 h 45

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Sew&Laine - Programme d'actions 2012 - Subvention de la
Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Sew&Laine s'est constituée en association loi 1901 à but non lucratif, compte tenu du caractère collectif de son projet et du besoin de mener à bien des actions d'utilité sociale.

Sew&Laine est un espace associatif dédiée aux pratiques textiles, qui s'est implanté sur le territoire bordelais en décembre 2011.

1 - Présentation de l'association

L'association Sew&Laine a été créée en juillet 2011, elle regroupe 117 adhérents (105 femmes et 12 hommes), et 8 bénévoles.

Elle se construit en pôle créatif, agissant sur trois domaines d'intervention : social, culturel, l'emploi (consolidation de parcours professionnels) créant ainsi un espace de mixité sociale.

Ces domaines d'intervention s'articulent en effet pour donner naissance à des alternatives sociales, culturelles, économiques, professionnelles, éducatives et artistiques, en favorisant les dynamiques d'échanges et de solidarité entre publics, secteurs et acteurs, en accroissant les logiques de mutualisation et de coopération.

L'association Sew&Laine a pour objet de constituer un lieu dédié aux pratiques du fil et de l'aiguille (couture, tricot, etc...) pour favoriser la découverte, l'expression, l'apprentissage et la valorisation des pratiques textiles et plus largement de la création.

La structure s'exprime à travers son lieu, café-couture, basé en centre-ville de Bordeaux.

Lieu de convivialité, d'échange et de partage, Sew&Laine cherche ainsi à atteindre un objectif de mixité sociale, à travers une rencontre des publics et des réseaux et agit ainsi à la fois avec et auprès de publics en difficultés, tous publics et professionnels de la création (des secteurs entrepreneurial, artistique ou culturel) afin de favoriser les processus d'entraide, d'apprentissage et de découverte au contact des autres.

Agissant sur le territoire local de la CUB et de la Région Aquitaine, l'association développe ainsi des axes de formation, d'animation et de sensibilisation, mais aussi de conseil et de soutien à la création textile, à destination d'amateurs et de professionnels.

2 – Un projet à forte innovation et utilité sociale

Le projet de l'association Sew&Laine, qui se trouve encore en phase d'amorçage, est innovant en matière d'utilité sociale et se place à l'interface :

- Des attentes constatées auprès d'un public qui souhaite rompre avec l'offre textile standardisée et retrouver des valeurs et un savoir-faire ;

- Des besoins en matière de cohésion sociale et de valorisation identitaire. Sew&Laine croit en la valeur de supports communs, comme le fil et l'aiguille, comme vecteur de cohésion. En partant des pratiques de personnes en difficultés, Sew&Laine croit en la valorisation de leur savoir-faire et par extension de leur identité. En faisant se côtoyer les publics, Sew&Laine contribue à la lutte contre les inégalités et à l'expression d'une culture citoyenne.

- Des besoins des créateurs textiles, qui, isolés, parviennent difficilement à trouver des solutions facilitant leur activité.

En travaillant à des principes de mutualisation et en allant vers des économies d'échelle, Sew&Laine souhaite accompagner ces créateurs détenteurs d'un savoir-faire, au bénéfice également des autres publics ciblés. S'inscrivant dans le champ des économies créatives, Sew&Laine agit comme soutien de la création textile existante sur le territoire et coordonne ces besoins, créant ainsi un projet innovant en matière d'utilité sociale.

L'association agit auprès des publics en difficulté sociales, économiques et culturelles mais également auprès des professionnels du secteur textile et professionnels en devenir.

Le démarrage de l'activité de l'association a débuté fin d'année 2011 début 2012, activité qui connaît un essor depuis la rentrée scolaire. 250 créateurs textiles ont été ciblés sur le territoire. Au cours du premier semestre 2012, 280 personnes ont été accueillies en ateliers (3,45 personnes par atelier pour une capacité maximum de 5 personnes, en raison du manque d'équipement de la structure) (50 % d'enfants, 50 % d'adultes).

160 adhérents utilisent l'espace atelier, 23 créateurs sont accompagnés et 600 personnes travaillent sur divers projets (troc party, expositions, etc...) (37 % de tout public, 34 % public empêchés, 23 % professionnels, 5 % pour le bar associatif).

L'association regroupant permanents et bénévoles, s'est renforcée grâce au développement de projets communs tels que la création d'un espace sérigraphie textile artisanal, qui permet aux particuliers et professionnels de découvrir et utiliser une pratique textile méconnue sur le territoire aquitain. Ainsi deux créateurs utilisent l'espace pour développer leur activité, répondre à une demande non satisfaite sur le territoire et renforcer la capacité d'autofinancement de la structure.

Un évènement Grand Public, ayant pour objectif de développer la filière textile locale, se déroulera du 12 au 14 décembre : marché de Noël alternatif et éco-responsable avec la participation de 50 créateurs régionaux, ateliers d'animations pour les jeunes publics.

Des actions de sensibilisation aux pratiques, des projets de collaboration avec des professionnels adhérents, l'organisation d'expositions de sensibilisation au déchet textile et à son réemploi, donneront lieu à la présentation d'une collection en décembre 2012.

Un projet autour des textiles intelligents (e-textile) avec L'école de design LIMA est prévu en 2013, l'objectif est de favoriser les logiques de coopérations entre secteurs, de permettre une fonction de recherche et développement et d'accéder pour les professionnels à des pistes de développement de leur activité (innovation textile).

L'accompagnement proposé en direction des particuliers fonctionne comme un espace d'échange et de partage, des accompagnements individuels ou collectifs tarifés permettant au public en difficultés d'entrer dans une dynamique d'apprentissage.

L'accompagnement des professionnels consiste à soutenir et accompagner la création et le développement de leurs activités.

Sew&Laine a obtenu un agrément pour accueillir un service civique volontaire en 2013, qui permettra d'accompagner des jeunes professionnels.

Deux créations de postes, pour deux bénévoles déjà actifs au quotidien au sein de l'association en 2012, sont en cours de conventionnement avec Pôle Emploi (1 poste animateur et 1 poste Ingénierie projets) ainsi que la création d'un poste de designer et communication prévu pour 2013.

Aussi, dans le cadre de son implantation, du développement de ses activités, de l'élargissement de son champ d'action sur le territoire de l'agglomération, l'Association Sew&Laine sollicite auprès de la Communauté Urbaine une subvention au titre de participation à son budget de fonctionnement en phase d'amorçage.

Budget prévisionnel de l'Association

La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au programme d'action de l'Association Sew&Laine, à hauteur de 6 000 €, pour un budget prévisionnel estimé à 71 978 € TTC en 2012 et détaillé comme suit :

| DEPENSES | € TTC | RECETTES | € TTC |
|-----------------------------|---------------|-----------------------------------|---------------|
| Achats | 16 252 | Adhésion/cotisation | 3 760 |
| Services extérieurs | 18 350 | Vente de produits et services | 24 200 |
| Autres services extérieurs | 6 220 | Subventions d'exploitation | |
| Charges de personnels | 27 556 | CUB | 6 000 |
| Dotation aux amortissements | 3 600 | Conseil Général 33 | 7 000 |
| | | Conseil Régional | 8 000 |
| | | Mairie de Bordeaux | 6 500 |
| | | Autres partenaires | 11 518 |
| | | Fonds privés | 5 000 |
| TOTAL | 71 978 | TOTAL | 71 978 |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que le projet de l'association Sew&Laine qui se trouve encore en phase d'amorçage, est innovant en matière d'utilité sociale, et qu'il s'inscrit dans le cadre des politiques communautaires en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et du développement durable

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 6 000 € à l'Association Sew&Laine au titre de participation pour le développement de ses activités en 2012

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : le règlement de la subvention précitée sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2012, chapitre 67, article 6745, fonction 901, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JANVIER 2013

PUBLIÉ LE : 10 JANVIER 2013

M. FRANCK MAURRAS